

[Voir la version en ligne](#)



INVITATION

Découvrez le programme régional programme Entrepreneur #LEADER

Comment faire avancer votre projet de création ou de reprise d'entreprise ?

Comment trouver des financements pour démarrer votre projet ?

Comment accélérer le développement de votre jeune entreprise ?

Bénéficiez d'un accompagnement financé par la Région.

Le **programme Entrepreneur #LEADER** est conçu spécialement pour vous faire avancer pas à pas dans votre projet. Il est **gratuit grâce au financement de la Région Île-de-France.**

Bénéficiez gratuitement d'un réseau de partenaires-experts à toutes les étapes de votre projet :

1. **Pass 1** : Je crée mon entreprise
2. **Pass 2** : Je finance mon entreprise
3. **Pass 3** : Je dirige mon entreprise



RENDEZ-VOUS

à l'une des 8 sessions les mardis de 10h à 11h
pour en savoir plus

Prochaines dates:

- Mardi 31 mars

- Mardi 12 mai
- Mardi 23 juin
- Mardi 8 septembre
- Mardi 13 octobre
- Mardi 24 novembre

Sur Teams

- *Le lien de la réunion vous sera donné au moment de votre inscription*

Je m'inscris →

Au programme:

1. Présentation des différents pass
2. Explication du financement régional
3. Présentation de l'aide à la garde d'enfant pour les femmes entrepreneures
4. Témoignages d'entrepreneurs aidés
5. Temps de questions-réponses

Indisponible ou un imprévu ? Inscrivez-vous tout de même à une session pour avoir accès aux replays.

Pour tout complément d'information, contactez l'adresse:
aides.economiques@iledefrance.fr

Région Île-de-France

2 rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

www.iledefrance.fr



Cet email n'est pas envoyé par la Région Île-de-France. Il est réalisé à partir des données personnelles enregistrées par [Nom du partenaire] [+ préciser le contexte de la collecte des données].

En application du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Pour exercer vos droits, il vous suffit de [mode opératoire du partenaire pour se désinscrire de ses emails].